



## Conseil économique et social

Distr. générale  
2 septembre 2021  
Français  
Original : anglais



## Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

### Commission économique pour l'Europe

### Organisation pour l'alimentation et l'agriculture

#### Comité des forêts et de l'industrie forestière

#### Commission européenne des forêts

Soixante-dix-neuvième session

Rome, 22-25 novembre 2021

Point 5 c) de l'ordre du jour provisoire

**Questions relevant de la Commission européenne des forêts  
de la FAO : Progrès accomplis par Silva Mediterranea  
et le Groupe de travail de la Commission européenne  
des forêts en ce qui concerne l'aménagement des bassins  
versants de montagne**

Quarante et unième session

Rome, 22-25 novembre 2021

### **Progrès accomplis par Silva Mediterranea et rapport d'activité du Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne de la Commission européenne des forêts**

#### Note du secrétariat

##### *Résumé*

Le présent document donne des informations générales sur les activités menées sous les auspices du Comité des questions forestières méditerranéennes – Silva Mediterranea.

On y trouvera aussi un bref aperçu des activités menées par le Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne de la Commission européenne des forêts, notamment des faits nouveaux les plus récents sur la fonction protectrice des forêts dans le contexte des changements climatiques.



## **I. Activités de Silva Mediterranea**

### **A. Cadre stratégique pour les forêts méditerranéennes**

1. Le Cadre stratégique pour les forêts méditerranéennes fait fond sur les recommandations contenues dans la publication intitulée État des forêts méditerranéennes 2013 (EdFM 2013). Il a été présenté à la troisième Semaine forestière méditerranéenne qui s'est tenue en Algérie du 17 au 21 mars 2013 et a inspiré la Déclaration de Tlemcen. La Stratégie 2019-2030 de Silva Mediterranea a été établie dans le cadre de la vingt-troisième session du Comité des questions forestières méditerranéennes – *Silva Mediterranea*, qui s'est tenue à Broummana (Liban) du 1<sup>er</sup> au 5 avril 2019.

2. Fondée sur la Déclaration de Tlemcen et le Cadre stratégique pour les forêts méditerranéennes, cette stratégie décennale a été conçue de manière à aider le Comité de Silva Mediterranea à concrétiser son projet, compte tenu de la situation actuelle et à venir de la forêt méditerranéenne.

### **B. État des forêts méditerranéennes (édition 2023)**

3. En février 2020, une enquête a été lancée pour déterminer les thèmes de l'édition 2023 de l'État des forêts méditerranéennes. En raison de la situation sans précédent que le monde a connue en 2020 à cause de la pandémie et des changements au secrétariat de Silva Mediterranea en septembre 2020, celui-ci a décidé de recommencer l'enquête ; elle sera lancée dans les prochains mois.

### **C. Septième Semaine forestière méditerranéenne et vingt-quatrième session du Comité de Silva Mediterranea**

4. La dernière réunion du Bureau du Comité des questions forestières méditerranéennes – *Silva Mediterranea* s'est tenue le 15 juillet 2019 à Rome (Italie), au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La réunion suivante devait se tenir pendant la vingt-cinquième session du Comité des forêts (COFO) du 22 au 26 juin 2020. Cependant le plan de travail du Comité Silva Mediterranea a été indirectement victime des changements induits par la pandémie et a dû être modifié.

5. À sa vingt-troisième session, qui s'est tenue à Broummana du 1<sup>er</sup> au 5 avril 2019, le Comité des questions forestières méditerranéennes – *Silva Mediterranea*, a décidé que sa vingt-quatrième session aurait lieu en mars 2021 en Tunisie, pendant la septième Semaine forestière méditerranéenne. Le 17 juillet 2020, le Ministère tunisien de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime a fait savoir qu'il regrettait sincèrement et profondément de ne pas être en mesure d'accueillir la septième Semaine forestière méditerranéenne comme prévu. Le 13 août 2020, la Direction générale des forêts de la Turquie a proposé d'accueillir la vingt-quatrième session du Comité des questions forestières méditerranéennes – *Silva Mediterranea* et la septième Semaine forestière méditerranéenne.

6. Pour ces raisons, le secrétariat de Silva Mediterranea a demandé au Bureau du Comité des questions forestières méditerranéennes – *Silva Mediterranea* qu'une réunion extraordinaire se tienne les 17 et 18 mai 2021. À l'ordre du jour de cette réunion figuraient des questions relatives à la continuité des travaux du secrétariat de Silva Mediterranea, la vingt-quatrième session du Comité, les préparatifs de la septième Semaine forestière méditerranéenne, prévue au premier semestre 2022 en Turquie, et la préparation de la 3<sup>e</sup> édition de l'État des forêts méditerranéennes.

7. Le secrétariat a travaillé en collaboration avec le Bureau et le pays hôte pour mettre en place le nouveau Comité d'organisation de la septième Semaine forestière méditerranéenne. Ce comité s'est réuni pour la première fois les 5 et 6 juillet 2021, en présence de représentants du pays hôte et d'experts des questions forestières méditerranéennes, afin de résoudre les questions d'organisation de la Semaine selon les indications du Bureau de Silva Mediterranea. Certains points de la Semaine, axée sur la

restauration des forêts et des écosystèmes pour les prochaines générations méditerranéennes, ont été décidés, notamment la date, le lieu, les thèmes et les principales questions forestières à traiter, les manifestations parallèles proposées, les responsabilités organisationnelles et les questions budgétaires. Le Comité d'organisation a retenu deux thèmes principaux pour cette septième Semaine forestière méditerranéenne : les possibilités que les solutions fondées sur les forêts offrent aux jeunes, et la promotion des approches paysagères, tout spécialement la restauration et la conservation de la biodiversité.

## **D. Questions à examiner**

8. La Commission souhaitera peut-être :
  - a) Encourager de jeunes entrepreneurs à développer des activités dans le secteur de la bioéconomie, et ainsi contribuer à résoudre les problèmes des forêts méditerranéennes dans le contexte des changements observés à l'échelle mondiale ;
  - b) Contribuer aux préparatifs de la septième Semaine forestière méditerranéenne qui se tiendra en 2022 à Antalya (Turquie) et encourager une participation de haut niveau à cette manifestation.

## **II. Activités du Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne**

### **A. Activités du Groupe de travail**

9. Au cours de la période 2019-2021, le comité directeur du Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne a tenu trois réunions en ligne. La réunion d'avril 2020 a été consacrée essentiellement aux documents de stratégie du Groupe de travail et à la préparation de la publication sur les fonctions protectrices des forêts dans le contexte des changements climatiques et l'expérience européenne dans ce domaine (« The Protective Functions of Forests in a Changing Climate-European experience »). La réunion de novembre 2020 a porté sur les préparatifs d'une manifestation parallèle et la direction conjointe d'une séance consacrée à la gestion collaborative des forêts, qui se tiendront dans le cadre du Congrès forestier mondial. Les participants à la réunion tenue en mai 2021 se sont penchés sur les préparatifs de la trente-troisième session du Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de la Commission européenne des forêts, prévue en Autriche.

10. Trois équipes de travail, à savoir l'équipe 1 (Forêts et eau), l'équipe 2 (Gestion des dangers et des risques de catastrophe) et l'équipe 3 (Fonctions protectrices des forêts), ont mené les activités des plans de travail figurant dans les documents stratégiques et ont produit des résultats conformes aux stratégies. Certains pays chefs de file assurent la coordination des différentes équipes (la République tchèque pour l'équipe 1, l'Autriche et la France pour l'équipe 2 et l'Autriche pour l'équipe 3). La création de l'équipe 3 a été approuvée à la trente-deuxième session du Groupe de travail en 2019. Tous les États membres de la Commission européenne des forêts ont été invités à participer à ces équipes de travail, en fonction de leurs intérêts et priorités.

11. En février 2020, l'équipe de travail 1 (Forêts et eau) a organisé à Prague (République tchèque) une conférence dont le thème était : trente ans de contrôle des eaux d'amont : les forêts et l'eau dans un environnement et une société en mutation. Un article sur ce thème paraîtra dans la revue *International Soil and Water Conservation Research* (du groupe Elsevier). Un livre intitulé « Environmental Sustainability Education for a Changing World » (Éducation à la durabilité environnementale pour un monde en mutation) a été publié en mars 2021.

12. L'équipe de travail 2 (gestion des dangers et des risques de catastrophe) a organisé à Trébizonde et Rize (Turquie), en septembre 2021, un atelier sur les techniques de gestion forestière contribuant à la lutte contre l'érosion et à la gestion des eaux torrentielles et des

glissements de terrain dans les bassins versants de montagne. Les participants ont examiné les effets des forêts de protection et des barrages de retenue sur la rétention des dépôts sédimentaires et la gestion des glissements de terrain, tirant parti pour ce faire des expériences des pays et d'une visite de terrain dans le bassin versant de l'Andon servant d'étude de cas. Un article intitulé « Hazards and Disaster Risk Management in Mountains: International exchange of know-how and practices » (La gestion des dangers et des risques de catastrophe dans les montagnes : un échange international de savoir-faire et de pratiques) a été publié en 2021 dans une revue scientifique autrichienne, sur le thème de la régularisation des torrents et de la prévention des avalanches.

13. L'équipe de travail 3 (Fonctions protectrices des forêts) a tenu sa première réunion en janvier 2021 ; elle y a examiné son programme stratégique, qui a finalement été approuvé en mars 2021. Elle a organisé une deuxième réunion en juin 2021 afin de permettre un échange de vues sur la fonction protectrice des forêts et les dispositions à prendre pour la trente-troisième session du Groupe de travail.

14. Le Groupe de travail a tenu sa trente-troisième session à Traunkirchen (Autriche) du 13 au 15 octobre 2021. Dans le cadre du thème général – Approche intégrée de l'effet protecteur des forêts contre les crues, compte tenu en particulier de la rétention de l'eau et des sédiments –, les participants ont assisté à un exposé introductif du Groupe de travail et des équipes de travail, suivi d'une présentation des rapports de pays, de débats structurés sur la stratégie pour chaque équipe de travail et de discussions sur le plan d'action pour les cinq années à venir. Une conférence parallèle sur ce thème général a réuni des experts de divers pays. Une excursion sur le thème des bassins versants modèles a permis aux participants de profiter de la riche expérience autrichienne dans l'aménagement des bassins versants. Un document élaboré en collaboration avec le Gouvernement autrichien sur les fonctions protectrices des forêts dans le contexte des changements climatiques et l'expérience européenne dans ce domaine, dans lequel figureront les exemples et recommandations des membres du Groupe de travail, devrait être publié en tant que principal résultat de la trente-deuxième session et des travaux ultérieurs des États membres et du secrétariat. Les autres résultats de la session seront présentés aux membres de la Commission européenne des forêts par le secrétariat.

## **B. Questions à examiner**

15. La Commission souhaitera peut-être tirer pleinement parti des services du Groupe de travail et faciliter ses travaux en prenant les mesures suivantes :

- a) Renforcer encore les engagements pris à l'égard du Groupe de travail, notamment en désignant un coordonnateur auprès du Groupe ;
- b) Continuer de donner des orientations au Groupe de travail, en particulier sur les sujets que celui-ci devrait examiner en priorité ;
- c) Faire connaître les travaux du Groupe de travail et utiliser pleinement ses services, par exemple en proposant des articles et des communiqués à publier sur son site Web.